Image not found or type unknown

Le montant brut sur mon contrat n'est pas le même sur mes fiches de salaire

Par **Moisimple**, le **04/10/2024** à **12:10**

Bonjour ,

J'ai signer un contrat en CDI avec un montant de 1350€ brut .

J'ai remarquer que cela fait 1 an que n'ai que 1250 € brut sur mes fiches de paye

Est-ce que c'est normal ?

Cordialement

Par **Visiteur**, le **04/10/2024** à **20:55**

Bonjour
A qui avez vous fait remarquer ce fait ?
Par courrier ou oralement ?

Par **miyako**, le **05/10/2024** à **22:08**

Bonsoir,

[quote]
Est-ce que c'est normal ?

[/quote]
Bien entendu non et il faut faire la remarque au service de paye avec une demande de rappel de salaire depuis 1 an. Faites le oralement et si cela n'est pas suffisant vous écrivez un recommandé AR .

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés